

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 D 01805
Numéro SIREN : 882 511 066
Nom ou dénomination : 18 MESSINE

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2023 sous le numéro de dépôt 106584

PROCES-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

30 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à onze heures, les associés de la société **18 MESSINE** se sont réunis en assemblée générale au siège de la société et ont pris les décisions ordinaires suivantes, sur la convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Simon **NADIM**, propriétaire de : 1 part sociale,
- Monsieur Michael **NADIM**, propriétaire de : 99 parts sociales,

M. Michael NADIM est représenté par M. Simon NADIM et Mme Sarah RIZKALLAH, ses parents.

Total des parts sociales présentes ou représentées : 100 parts sociales sur les 100 parts sociales qui compose le capital social.

Monsieur Simon **NADIM** préside la séance en qualité de gérant de la société.

Le gérant constate que les associés présents et représentés possèdent cent parts sociales, soit plus de la moitié des actions composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le compte de résultat et le bilan de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

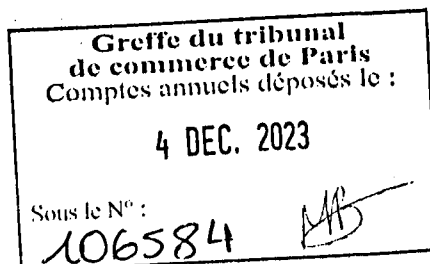
L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le gérant rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approbation des comptes de l'exercice 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Pouvoir.

Le gérant donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.



PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les associés approuvent lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés, faisant état d'une perte comptable de 5 956,72 € à la clôture de l'exercice.

L'assemblée générale constate et approuve le solde du compte courant créditeur de Monsieur Simon NADIM, qui s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de 1 656 105 €.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :	-5 956,72 €
Affectation au compte de report à nouveau :	-5 956,72 €

Après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le solde du report à nouveau sera débiteur à hauteur de 28 239,67 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale constate que le gérant n'a pas perçu de rémunération au titre de l'exercice 2021 et décide de ne pas allouer de rémunération au gérant sur l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs nécessaires à la gérance ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités relatives aux présentes, notamment de publicité et de dépôt, prescrites par la loi, et en conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SN SP


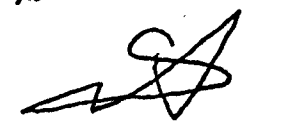
18 MESSINE
SCI au capital de 1.000 €
18 Avenue de Messine - 75008 PARIS
RCS PARIS – 882 511 066

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

M. Simon **NADIM**
Gérant - Associé



M. Michael **NADIM**
Associé
Représenté par M. Simon NADIM et Mme
Sarah RIZKALLAH, ses parents

Désignation de l'entreprise			18 MESSINE			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise			18 Avenue de Messine 18 av Messine, 75008 PARIS 75008 PARIS 75008						
SIRET			8 8 2 5 1 1 0 6 6 0 0 0 1 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois *			1, 2		Durée de l'exercice précédent *			1, 1	
						Exercice N clos le			
						31/12/2021			
ACTIF			Brut		Amortissements-Provisions		Net		
			1		2		3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	1 637 100	030	57 299	1 579 802		
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	1 637 100	048	57 299	1 579 802		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres * (3)	072		074				
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	76 078	086		76 078		
	Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	76 078	098		76 078			
Total général (I+II)			110	1 713 178	112	57 299	1 655 879		
PASSIF							Exercice N NET		
							1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 000		
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126				
	Réserves réglementées *				130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131				
	Report à nouveau				134		(22 283)		
	Résultat de l'exercice				136		(5 957)		
	Provisions réglementées				140				
Total I					142		(27 240)		
Provisions pour risques et charges					Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		21 550		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		960		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	1 656 105	1 660 609		
Produits constatés d'avance				174					
Total III					176		1 683 119		
Total général (I + II + III)					180		1 655 879		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie certifiée conforme à l'original, le gérant, le 30 juin 2022

[Signature]

②

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		18 MESSINE		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						13 11 20 21		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	Services *	215	217	214	37 320	
								dont export et livraisons intracommunautaires
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	37 320	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	8 223
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244	1 394
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements *					254	33 660	
	Dotations aux provisions					256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			266				
Total des charges d'exploitation (II)						264	43 277	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(5 957)	
Produits financiers	(III)	280				294		
Charges financières	(V)							
Produits exceptionnels	(IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(5 957)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	5 957	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 résolués)	992		Zone de développement prioritaire (44. septuagésimes)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit						346	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 desies A)	643		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 desies C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39 desies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 desies E)	641				
Déduction exceptionnelle (Art 39 desies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 desies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356	
Déficits antérieurs reportables *						22 283	dont imputés sur le résultat :	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	
							372	
							5 957	

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie certifiée conforme à l'original,
le quant, le 30 juin 2022